

SÉANCE DU 28 JANVIER 2010

Ordre du jour :

- Suivi agronomique de l'épandage des boues,
- Subvention au titre des amendes de police,
- Viabilisation des locatifs,
- Factures d'eau
- Questions diverses.

Le vingt huit janvier deux mil dix, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LAURE, Maire.

Étaient présents : Messieurs LAURE - L'HUILLIER – CHAUVIN- Mesdames COURRIOUX - BOLINET – Messieurs SIMON – COURRIOUX - Madame LENOIR - Messieurs - AMIOT – CHESNEAU - Madame LAIGNEAU.

Était absent : Monsieur BOLINET - BEAU-DOUEZY - Mesdames BOUDOUIN - GIFFAUT

Secrétaire : Monsieur COURRIOUX.

SUIVI AGRONOMIQUE DE L'ÉPANDAGE DES BOUES

Le Conseil Municipal accepte la proposition du cabinet VEILLAX concernant le suivi agronomique des boues de 2010 à 2013 hors curage s'élevant à 1 088,36 €TTC.

SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal accepte la subvention au titre du produit des amendes de police concernant l'aménagement de ralentisseurs route de Souesmes et s'engage à réaliser les travaux.

VIABILISATION DES LOCATIFS

L'entreprise CLEMENT a été retenue concernant la viabilisation des locatifs (lot 1 : terrassement et VRD et lot 2 : Réseaux divers).

Le marché s'élève à 151 143,30 €TTC pour le lot 1 et à 52 363,27 €TTC pour le lot 2.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces.

QUESTIONS DIVERSES

- Un courrier sera adressé à Monsieur PONCET et à Monsieur COSTES concernant leurs factures d'eau.